

LE PASS'VAE



DEVENIR EN VERMANDOIS est habilité à vous accompagner dans votre démarche vers la certification par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience sur les Titres professionnels délivrés par le Ministère du travail. (liste sur le site : [répertoire national des certifications professionnelles \(RNCP\)](#)). Exemple de titres professionnels délivrés par la VAE dans le cadre d'un accompagnement par Sylvie Millot (référente VAE) : Assistante de vie aux familles, Agent Propreté Hygiène, maçon, agent polyvalent de restauration...

PUBLIC PASS'VAE - s'adresse prioritairement :

Aux demandeurs d'emploi jeunes (majeurs) et adultes
Aux salariés en contrat aidé et d'insertion, bénéficiaires d'emplois d'avenir, hors secteur public
Aux personnes en Congé de Libre Choix d'Activité à temps plein et privé d'emploi
Aux bénéficiaires du RSA
Aux bénévoles visant une certification en lien avec leur bénévolat
Aux aides familiaux ou conjoints collaborateurs d'artisans ou de commerçants
Et salariés de particuliers exerçant à temps partiel (moins de 24h hebdomadaires)

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT EN 4 ETAPES :

1. Contractualisation d'un programme individualisé d'accompagnement
2. Assistance à la constitution du dossier de validation
3. Préparation à l'entretien avec le jury
4. Entretien post jury en cas d'échec ou de validation partielle

MISE EN ŒUVRE DU PASS'VAE

Point 1 : Vous vous informez auprès d'un point info conseil

Point 2 : Vous faites acte de candidature et dès réception de la recevabilité de l'organisme certificateur, vous vous rendez à Pôle Emploi afin d'enregistrer votre Pass VAE

Point 3 : Vous choisissez ensuite votre prestataire d'accompagnement, et vous démarrez votre parcours VAE

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER SI BESOIN



www.devenirenvermandois.fr - www.goboulot.fr

Sylvie MILLOT
Directrice

6, rue Berthelot
02110 Bohain
03.23.07.26.67

sylvie.devenir@free.fr
06.99.71.58.77



[Tapez ici]

